

Éléments de correction de l'ECC n°3

Évaluation des Connaissances & de la Compréhension

I) Connaissances (/11)

1) **Qu'est-ce que le capital culturel ? (/2)**

Ensemble des prédispositions relatives au savoir et qui s'incarnent dans le langage, les savoirs savants, les goûts et pratiques culturels, l'ensemble des biens culturels possédés (livres, ordinateur...) et les titres scolaires (diplômes).

2) **Montrez que les classes sociales sont un groupe secondaire. (/2)**

Un groupe secondaire est un groupe social dont les membres ne se connaissent pas forcément. Les classes sociales, de par leur grande taille, sont des groupes sociaux sans interconnaissance.

3) **Dans quelles P.C.S. trouve-t-on les travailleurs subalternes (ou exécutants) ? (/2)**

Dans la PCS 5 des Employés et 6 des Ouvriers.

4) **Donnez au moins 2 raisons à chaque fois : (/3)**

a) **Pourquoi un dentiste est dans le groupe 3 des Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (CPIS) ?**

Haut niveau d'étude requis, production d'un service, prestige

b) **Pourquoi un chauffeur routier est dans le groupe 6 des Ouvriers ?**

Salarié, exécutant, faible niveau de diplôme requis, mode de vie proche des autres ouvriers (travailleurs de l'industrie)

c) **Pourquoi une femme de ménage est dans le groupe 5 des Employés ?**

Salarié, exécutant, faible niveau de diplôme requis, production d'un service (nettoyage).

d) **Pourquoi un ingénieur est dans le groupe 3 des CPIS ?**

Salarié, haut niveau d'étude requis, fonction d'encadrement

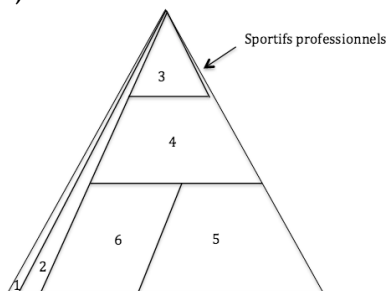
e) **Pourquoi un inspecteur de police est dans le groupe 4 des Professions intermédiaires (PI) ?**

Salarié, niveau de diplôme requis et niveau hiérarchique moyen.

f) **Pourquoi un viticulteur de Champagne est-il dans le groupe 1 des Agriculteurs exploitants (AE) et non dans le groupe 2 des Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise (ACCE) ?**

Indépendant, secteur primaire

5) **Placez le numéro de chacune des 6 P.C.S. d'actifs dans sa case sur le schéma ci-dessous. (/2)**



II) Compréhension (/9)

6) **Pourquoi Pierre Bourdieu aurait pu dire que « le Crémant (vin mousseux alsacien) est le Champagne du pauvre » et non la bière ? (/3)**

Le Crémant est un vin imitant le Champagne (bouteille/bouchon, vin blanc de raisins à bulles) mais qui coûte beaucoup moins cher. Ainsi, les individus des catégories populaires et moyennes le consomment-ils davantage que les individus des catégories supérieures, plus fortunés, lors des fêtes, pour les imiter à moindre coût. La bière, bien que moins chère, ne peut pas jouer ce rôle car il ne s'agit pas d'un produit qui imite le champagne (alcool à partir de houblon et non de raisin). Elle est certes, comme le Crémant, moins chère et davantage consommée par les classes populaires et moyennes, mais de façon courante et non comme alcool de fête.

7) **Pourquoi dit-on parfois que les Employés sont les « Ouvrières du tertiaire » ? (/3)**

Comme les Ouvriers, les Employés sont des travailleurs subalternes dont les emplois d'exécution nécessitent peu ou pas de qualifications à 2 différences près : d'une part, les Employés sont très majoritairement des femmes alors que les Ouvriers sont très majoritairement des hommes ; d'autre part, alors que les ouvriers occupent des emplois de fabrication/réparation de biens, les Employés occupent des emplois de production de services.

8) **Explicitiez et illustrez, à l'aide des outils de la sociologie, les expressions courantes « beauf » et « bourge ». (/3)**

L'expression péjorative « beauf » est utilisée pour qualifier, en les dénigrant ou les moquant, les goûts ou comportements d'individus de catégories inférieures à la sienne. A contrario, l'expression « bourge », elle aussi péjorative, est utilisée pour qualifier, en les dénigrant ou les moquant toujours, les goûts ou comportements d'individus de catégories supérieures à la sienne. En effet, comme les goûts individuels sont très fortement hérités de la classe sociale, apprécier ou non les goûts d'autrui, revient en fait à juger les goûts de la classe sociale d'autrui, ce que Pierre Bourdieu a résumé en écrivant « les jugements de goûts sont des jugements de classe ».

III) Vers le bac (/20)

9) Faites une phrase précise et explicite pour chacune des 2 données entourées. (/2)

En France en 1997, en moyenne, 9% des adultes, toutes PCS confondues, pratiquaient régulièrement le jogging, mais ce n'était le cas de seulement 3% des agriculteurs exploitants.

10) Montrez, à l'aide des données pertinentes du document 1 que les PCS sont hiérarchisées. (/5)

Les loisirs présentés dans ce document sont différemment pratiqués selon les PCS. Pour l'ensemble des adultes, c'est la pratique du jardinage d'agrément qui est la plus fréquente, avec 27% des répondants qui ont déclaré s'occuper régulièrement d'un jardin d'agrément, suivi du jardin potager (15%), des jeux à gratter (12%) et du jogging (9%). Pratiquer la pêche, jouer aux boules ou pratiquer le yoga sont des activités plus confidentielles, puisque seulement 3 à 4% des adultes ont déclaré s'y adonner régulièrement. Si l'on compare ces moyennes, toutes PCS confondues, avec les réponses par PCS, on observe alors de nets écarts. On peut alors répartir les loisirs en 2 groupes, selon qu'ils sont sur-pratiqués par les Ouvriers et sous-pratiqués par les Cadres ou l'inverse. En effet, dans l'analyse des classes sociales en général et chez Pierre Bourdieu en particulier, ces deux PCS sont les plus éloignées en termes de capitaux globaux, tant du point de vue du capital économique (les revenus et le patrimoine) que du capital culturel (le diplôme et la légitimité des goûts et pratiques culturelles). Ainsi, pour le loto et les jeux à gratter, la pêche et jouer aux boules, ce sont les Ouvriers qui les pratiquent le plus et les Cadres le moins (2 à 4 fois moins). Inversement, pour le Yoga, la relaxation, le footing et le jogging, ce sont les Cadres qui les pratiquent le plus et les Ouvriers le moins (3 à 8 fois moins). Or, pour diverses raisons, on peut considérer que pour l'opinion publique majoritaire, l'activité « jouer aux boules » est perçue comme moins prestigieuse ou légitime que l'activité « faire du jogging » ; or ce sont les activités les moins prestigieuses qui sont préférées par les Ouvriers et délaissées par les Cadres et inversement pour les activités les plus légitimes. On a donc bien là une hiérarchie des loisirs qui se calque sur la hiérarchie des PCS. Remarque : on pourrait ici souligner que le degré de légitimité d'une pratique est arbitraire et que c'est autant parce que le footing est plus distinctif que la pêche qu'il est davantage pratiqué par les Cadres, que le fait que les Cadres pêchent peu, que cette pratique soit considérée comme peu légitime (justification tautologique).

11) Faites une phrase précise et explicite pour chacune des 2 données fléchées. (/2)

En France en 2008, les personnes âgées de 65 ans et plus ont déclaré regarder, en moyenne, 27 heures par semaine la télévision (en direct) et consacrer 2h par semaine aux nouveaux écrans (ordinateur, tablette, smartphone).

12) Montrez que le temps hebdomadaire consacré aux écrans relève sûrement à la fois d'un effet d'âge et d'un effet de génération. (/5)

Le temps consacré aux écrans varie en fonction de l'âge. Il peut s'agir d'un effet d'âge ou d'un effet de génération. Concernant la télévision, on peut penser que c'est l'effet d'âge qui l'emporte dans la variation d'écoute avec l'âge. En effet, les plus de 65 ans sont ceux qui la regardent le plus (presque 2 fois plus que les 15-24 ans), or les 65 ans et plus sont généralement des retraités, c'est-à-dire des individus qui disposent de davantage de temps libre que les étudiants ou les actifs occupés. On peut imaginer que les 65 ans et plus regardaient moins la télévision quand ils étaient encore en emploi, ce qui est la définition d'un effet d'âge (le comportement des individus change au cours de leur vie). Pour les nouveaux écrans, on peut faire l'hypothèse que c'est l'effet de génération qui l'emporte pour expliquer les différences d'usage selon l'âge. En effet, le 15-24 ans consacrent 10 fois plus de temps à ces nouveaux écrans que les 65 ans et plus. Or, les 65 ans et plus, n'ont pas connu les nouveaux écrans dans leur jeunesse puisque ce sont des produits récents, ils n'y ont donc pas été familiarisé pendant leur jeunesse, et c'est pour cela qu'ils les utilisent peu. On peut penser que les 15-24 ans d'aujourd'hui, en vieillissant, continueront à consacrer beaucoup de temps au nouveau écrans, en tous cas beaucoup plus que les actuels 2h hebdomadaires des 65 ans et plus, ce qui est la définition d'un effet de génération (le comportement des individus ne change pas au cours de leur vie).

13) Quelles sont les caractéristiques socio-démographiques des individus qui regardent le plus la télévision et celles de ceux qui regardent le plus les « nouveaux écrans » ? (/2)

Individus qui regardent le plus la télévision : femmes, 65 ans et +, Aucun diplôme, Ouvrier.

Individus qui utilisent le plus les nouveaux écrans : hommes, 15-24 ans, Bac+3, Cadre.

14) En utilisant les notions de *capital culturel* et de *capital économique* de Pierre Bourdieu, expliquez les écarts entre Cadres et Ouvriers concernant les temps hebdomadaires passés devant les écrans. (/4)

Les Cadres en moyenne regardent moins la télévision que les Ouvriers (15h versus 25h) mais davantage les nouveaux écrans (14h versus 9h). Or, en moyenne, les Cadres sont davantage dotés en capital économique (les revenus et le patrimoine) et capital culturel (le diplôme et la légitimité des goûts et pratiques culturelles) que les Ouvriers. On peut faire l'hypothèse que les Ouvriers utilisent moins les nouveaux écrans que les Cadres car ils en sont moins équipés (tablettes, ordinateurs connectés, smartphone) pour des raisons pécuniaires (moindre capital économique). En outre, on peut faire l'hypothèse que, compte tenu de leur moindre niveau d'étude et de revenus, les Ouvriers, privilégient la télévision pour s'informer et se divertir, cette dernière étant réputée moins exigeante intellectuellement que d'autres sources d'information qu'affectionnent les plus diplômés (presse) ou d'autres possibilités de loisir plus coûteuses (cinéma, théâtre...).